

Avis de constitution

SOCIETE « H & B ACADEMY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE, VERS
L'ONG SAVE THE CHILDREN, Lot 3103B, Ilot 255

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « H & B ACADEMY »

Objet : La société a pour objet en Côte D'ivoire et à l'étranger :

- Le conseil et l'assistance en matière de négociation, d'achat et de vente d'hydrocarbures et d'huiles industrielles ;
- La formation continue auprès des particuliers et des organismes publics ou privés, ou des collectivités.
- La certification des personnes ou des compétences
- Les services de coaching auprès des particuliers et des organismes publics ou privés, ou des collectivités.
- La réalisation des études pour les particuliers et des organismes publics ou privés, ou des collectivités.
- Le conseil aux organismes publics ou privés, aux particuliers
- Toutes les opérations et prestations de services techniques, commerciales, financières, mobilières ou immobilières et autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social spécifié
- L'exploitation d'espaces de co-working, la location de bureaux et d'espaces de travail privatifs ou partagés, de salles de réunion, de réception, nécessaires pour l'exercice des activités de co-working et de domiciliation d'entreprises
- La fourniture de services associés aux activités de co-working et de domiciliation d'entreprises aux utilisateurs de ces activités

- Commerce général
- Les prestations de services de tout ordre
- L'intermédiation commerciale
- L'importation et l'exportation de tous biens et services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE, VERS L'ONG SAVE THE CHILDREN, Lot 3103B, Ilot 255

Dirigeant(s) M HAMAN ABOUBAKAR (GÉRANT), Mme BAKO SALAMATOU OUCEINY EPSE HAMAN A. (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06971 du 16/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49477/GTCA/RC/2024 du 16/08/2024

